



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg
Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel
Intitulé du compte : Compte de paiement
Date : 1^{er} mai 2025

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans la plaquette des conditions générales tarifaires de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également à la fin de ce document.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte	Par trimestre : 75 € Total des frais annuels : 300 €
Banque en ligne	Gratuit
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement en euros SEPA occasionnel Opération saisie par Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg : Par Internet : A destination d'un compte interne :	4 € Gratuit Gratuit
Ordre permanent en euros SEPA (par ordre permanent)	4 €
Domiciliation	Gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit	Service non proposé
Fourniture d'une carte de crédit	Service non proposé
Retrait d'espèces	Service non proposé
Découvert et service connexes	
Facilité de découvert	Taux EURIBOR 3 Mois ¹ + 600 points de base
Autres services	
Extraits de compte	Gratuit

¹ Dans l'hypothèse où le taux EURIBOR 3 Mois deviendrait négatif, il serait réputé égal à zéro.

Liste des services les plus représentatifs liés à un compte de paiement

TERME	DEFINITION
Tenue de compte	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
Fourniture d'une carte de débit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
Fourniture d'une carte de crédit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
Retrait d'espèces en euros	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
Retrait d'espèces dans une autre devise	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
Virement en euros	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
Ordre permanent	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
Domiciliation	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
Facilité de découvert	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
Extraits de compte	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.
Banque en ligne	Le prestataire de compte met à disposition du client un accès en ligne au compte.